Résolution présentée par la délégation du Royaume d'Arabie Saoudite

Thème — Agenda 2030 : pour le développement durable

Concerne — La réduction de la dépendance au pétrole

L'Assemblée Générale,

Consciente — que de nombreux États dépendent fortement des revenus issus de l'exploitation et de l'exportation des hydrocarbures.

Préoccupée — par la vulnérabilité de ces économies aux fluctuations des prix du pétrole et par les conséquences économiques d'une diminution progressive de la demande mondiale d'hydrocarbures.

Reconnaissant — que les revenus pétroliers peuvent constituer une source importante de financement pour le développement des infrastructures, de l'éducation et des services publics.

S'inspirant — de la Vision 2030 de l'Arabie saoudite, lancée en 2016, qui vise notamment à diversifier l'économie et à développer les secteurs non pétroliers, tels que le tourisme, l'industrie, les technologies, les mines et les énergies renouvelables, (Saudi Vision 2030)

Soulignant — que les stratégies de diversification doivent être adaptées aux ressources, aux capacités et aux besoins propres à chaque État,

Décide : -d'encourager l'investissement d'une partie des revenus pétroliers dans des secteurs susceptibles de générer des revenus durables, notamment :

- les énergies renouvelables ;
- le tourisme ;
- l'agriculture ;
- l'industrie et les technologies ;
- les infrastructures et les transports ;
- l'éducation et la recherche ;
- les services numériques ;

- de mettre en place une coopération entre les États producteurs de pétrole, afin de partager leurs expériences concernant la diversification économique et la transition vers des modèles de développement moins dépendants des hydrocarbures et de proposer un soutien économique aux pays en développement qui sont les plus vulnérables aux fluctuations des prix du pétrole.

-d'accélérer l'électrification d'infrastructures et de transports tel que les voitures afin de construire un système énergétique plus propre et durable ainsi que de réduire la dépendance aux énergies fossiles.

Le texte français fait foi.